



**CONTACTS UTILES :**  
 Syndicat Melun : 01 64 41 53 91  
 Confédération CGT : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
 FNME : [www.fnme-cgt.fr](http://www.fnme-cgt.fr)  
 UFICT : [www.energiect-cgt.fr](http://www.energiect-cgt.fr)  
 Site page inactifs : [www.inactif.cgt-energies77.fr](http://www.inactif.cgt-energies77.fr)  
 Adresse mail inactifs : [retraites@cgt-energies77.fr](mailto:retraites@cgt-energies77.fr)

**EDITO  
 DU COR\*AU CLAIRON**

Le 7 septembre dernier Emmanuel MACRON a lancé son CNR, Conseil National de la Refondation (Renaissance aurait été plus juste), pour tracer la voie de ses futures réformes et inviter les participants à lui enjoindre le pas.

Il voulait faire dans le grand consensus, il a dû se contenter d'un auditoire des plus réduits. Deux syndicats ont accepté de participer à la parade, la CFDT et son ancêtre la CFTC. La CGT, FO et la CFE-CGC n'ont pas voulu se mêler à la mascarade. Le grand raout s'est tenu à « huit clos » et la presse souvent si friande a respecté l'embargo. Pas étonnant, la plupart des organes de presse sont détenus par des milliardaires, très reconnaissants des politiques conduites qui les font devenir encore plus riches.

Mais à peine la page de la Refondation ouverte et déjà des atermoiements. Le Président annonce une réforme des retraites menée au clairon et sabre au clair ! Un « cavalier parlementaire » dans la loi de finances et le tour est joué ou un 49-3 ? En quelques jours le sort des salariés nés après 1968 est scellé. Ils partiront en retraite à 65 ans ! Et c'est là que le COR\* (Conseil d'Orientation des Retraites) intervient pour apporter un rapport « à charge » contre le système de retraite en vigueur. Entre le rapport 2021 et celui de 2022 dont la publication a été retardée c'est le jour et la nuit. En 2021, la « charge » des retraites dans le PIB devenait moins lourde, en 2022 c'est l'apocalypse des déficits en veux-tu en voilà et le retour du « trou » de la Sécurité Sociale.

La ficelle est un peu grosse et déjà certaines « peintures » présentes au CNR ont menacé de le quitter en cas de passage à la hussarde. Quel manque de reconnaissance ! A tous ces déçus, nous leur ouvrons les portes de la Résistance.

*Michel VANKEIRSILCK  
 Jean-Jacques TEILLET  
 Pascal COTTIN*

# FORCE 77

*Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne,  
 section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.  
 16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.*

N° 298  
 Prix : 0,76 Euros

**SEPTEMBRE 2022**

MELUN PPDC  
**P4**  
 LA POSTE  
 DISPENSE DE TIMBRAGE

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE

*Déposé le 30 septembre 2022*



**SOMMAIRE**

- Page 2 : ..... Nos complémentaires de santé
- Page 3 : ..... Renationalisation d'EDF
- Page 4 : ..... Brèves

*Ce journal est financé par les cotisations des agents en inactivité de service et pensionnés de reversion de la section syndicale CGT d'ENERGIES 77.  
 Il est édité et imprimé par nos soins.  
 Numéro CPPAP : 0323 S 07775  
 Directeur de la Publication : Fabrice DAYNES*

## NOS COMPLEMENTAIRES SANTE : COMMENT VONT-ELLES ?

### La CAMIEG

Pour la première fois depuis sa création la CAMIEG a terminé l'année 2021 avec les deux comptes (actifs et inactifs) en négatif. Rien de dramatique à cela puisque les réserves cumulées de la CAMIEG restent à un niveau très élevé et ceci malgré la ponction de 175 Millions d'€ imposée par l'Etat fin 2020.

Cet état comptable est également dû à la baisse des cotisations qui a un effet sur l'équilibre des comptes. Rappelons qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023, les taux de cotisation vont être relevés tant pour les actifs que pour les retraités (ainsi que pour les employeurs dans une moindre proportion). **Le taux de cotisation pour les retraités va passer de 2,01% à 2,25% (le taux initial était de 2,36%).**

La CGT a engagé une procédure contentieuse contre l'Etat qui avait procédé à un prélèvement indu de 175 Millions d'€ sur les réserves de la CAMIEG (qui étaient de l'ordre de 400 Millions d'€ fin 2020). Il faut rappeler qu'en 2014 un premier prélèvement du même montant avait été imposé par le pouvoir en place. Le tribunal de Bobigny aura à traiter de cette action en justice lors d'une audience prévue le 2 novembre 2022. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document de synthèse 2021 disponible sur le site [camieg.fr](http://camieg.fr).

### La CSM-R

Les comptes de la CSM-R de l'exercice en cours et de la fin de l'année 2021 sont au diapason avec la reprise des actes médicaux après la période de COVID.

Le « reste à charge zéro » mis en place par le gouvernement s'est retourné contre les complémentaires-santé surtout sur l'optique et le dentaire avec des transferts de charge de la Sécurité Sociale vers les mutuelles. La CSM-R comme les autres mutuelles s'est vu imposer une taxe additionnelle « COVID » en plus de celle qui existe. Au total cela représente 14 Millions d'€ pris sur les cotisations des adhérents !

En 2021, la situation avait permis une légère amélioration de la grille des prestations et un mois de cotisation gratuite, cela ne sera pas renouvelé car les comptes font apparaître un léger déficit. L'évolution de la cotisation 2023 sera examinée par le Conseil d'Administration de la CCAS en décembre prochain.

Le nombre d'adhérents diminue alors que nous avons une offre très bon marché et une couverture de très bon niveau, sans compter qu'il n'est pas appliqué de malus sur les tarifs en fonction de l'âge comme le pratique la plupart des mutuelles.

Pour en savoir plus adressez-vous à notre **CMCAS Seine et Marne** qui vous donnera toutes les informations et les primo adhérents bénéficient d'un abattement de 25% la première année d'adhésion !

## RENATIONALISATION d'EDF, UN LEURRE !

Effet d'annonce sur une « re-nationalisation d'EDF », le gouvernement Macron excelle dans le brouillage des cartes.

Dernier exemple avec le CNR, Conseil National de la Refondation qui voudrait se substituer au Conseil National de la Résistance de 1946 fondateur de tous les services publics dont celui de l'énergie EDF-GDF.

C'est donc maintenant avec le terme ReNationalisation que le Gouvernement Borne tente de brouiller les esprits des citoyens.

EDF, qui était un EPIC\*, est devenu par la volonté des politiques de ces dernières années une Société Anonyme dont l'État détient 84% du capital. Sous ce vocable de ReNationalisation l'État recapitaliserait donc les 16% restant pour un montant de 9,7 milliards avec l'argent des citoyens, mais dans quel objectif ?

La raison évoquée serait de venir au secours de l'Entreprise en difficultés financières et lui permettre de relancer un programme nucléaire ambitieux. Mais tous les magiciens connaissent le principe de la diversion pour effectuer leur tour de passe-passe. En réalité le projet Hercule qui a été repoussé par l'action des syndicats dont la CGT et du Personnel est toujours dans les tuyaux. Il vise à poursuivre la dislocation de l'ex Service Public de l'Energie en privatisant le Transport (RTE), la Distribution (Enedis), et même la Production Hydraulique, tellement juteux au plan financier, laissant à l'État donc aux citoyens, les centrales de Production Nucléaire qui nécessitent de nombreux investissements d'entretien. C'est-à-dire ce qui est « rentable » au privé et le reste à l'Etat, en fait, aux contribuables » !

Parallèlement le gouvernement Français continue à faire le dos rond face aux directives européennes. La loi NOME\* de 2010 continue en effet de ponctionner EDF par le biais de l'ARENH\* qui oblige EDF à céder à minima un quart de sa production (120TWh) à prix coûtant aux 47 sociétés concurrentes dont, entre autres, TOTAL et ENGIE (Eh OUI) qui réalisent des profits

indécents. A 46,2€ le MWh pour un prix de marché atteignant régulièrement 460€ (1 000€ le MWh en pointe) ce sont 8 milliards par an de perte sèche pour EDF.

Voilà la raison principale du déficit de l'Entreprise mais là, curieusement, c'est silence radio du côté du gouvernement.

La CGT dénonce cette situation depuis de très nombreuses années et ses alertes sur les risques associés à la privatisation des services publics se concrétisent.

La flambée des prix de l'énergie et des produits de 1<sup>ère</sup> nécessité, les perspectives de restrictions, voire de coupures pour cet hiver, les arrêts de production entraînant la mise au chômage partiel dans de nombreuses entreprises ne sont que quelques exemples des conséquences dramatiques de l'obstination idéologique des politiques aux ordres de la finance.

La CGT propose le retour à un grand service public national de l'Energie (PPE\*) qui est systématiquement balayé d'un revers de main depuis plus de 5 ans. Il faut sortir immédiatement des marchés de l'énergie, revenir au monopole public pour l'électricité et le gaz, revenir aux tarifs régulés de vente pour tous et baisser le taux de TVA à 5,5%. Ces mesures permettraient à chacun d'augmenter son pouvoir d'achat et de s'alimenter en énergie sans avoir à se priver.

L'exemple de Macron des « Amish » avec un retour à l'éclairage à la bougie et un chauffage au bois est déjà hélas pour les plus démunis un fait réel.

Alors à qui s'adresse l'adage de Macron « fin de l'insouciance et de l'abondance ! » sûrement pas aux plus démunis !

Pour lutter contre ces décisions iniques, et défendre une politique tournée vers l'humain dans la société, la Manifestation du 29 septembre a constitué la première mobilisation de contestation de la rentrée.

Seule la poursuite de la lutte avec la CGT permettra d'inverser cette tendance.

\*EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (8 Avril 1946)

\*Loi NOME : Nouvelle Organisation du Marché de l'Energie (Sarkozy 2010)

\*ARENH : Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique (Sarkozy 2011 Macron 2021)

\*PPE : Programme Progressiste de l'Energie (CGT Energie)

## AUGMENTATION DES SALAIRES ET PENSIONS

Les agents Actifs d'EDF, d'Enedis, du Gaz... sont en grève reconductible pour l'augmentation du Salaire National de Base, des rémunérations, salaires et pensions. Les directions ont généreusement proposé 1,3% d'augmentation face à une inflation qui dépassera les 6%. La lutte doit s'intensifier avec l'appui des Agents Inactifs qui sont aussi concernés.

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA CAS SEINE-et-MARNE

L'assemblée générale de la CAS s'est déroulée à Bois le Roi salle Marcel PAUL le jeudi 15 Septembre en présence d'une soixantaine de participants actifs et inactifs. Les mandatés ont favorablement voté les budgets et orientations de la CAS dans un contexte de restrictions des moyens financiers et de personnel principalement dû aux conséquences de la signature de l'Accord sur les Moyens bénévoles signé par les Organisations syndicales CFE-CGC et CFDT. Les participants ont voté 2 motions visant à défendre les structures de relations intergénérationnelles de proximité que constituent les SLV, les correspondants et le personnel de la CAS.



## DONS au Syndicat Energies 77

Le syndicat Energies77 remercie chaleureusement Martine, Christian, Jean, Francis, Jocelyne, pour leurs dons au syndicat et leur générosité. Ils recevront une attestation de défiscalisation en fin d'année.

Si comme eux, vous souhaitez soutenir l'action syndicale de la CGT ENERGIES77 qui défend vos droits, vos intérêts spécifiques aux IEG et votre pouvoir d'achat, faites un don défiscalisable en adressant votre chèque au Syndicat CGT ENERGIES 77 - 16 bis rue Gatelliet - 77003 MELUN Cedex.

*Rappel : pour un don de 50€ le reste à charge sera seulement de 16,50€ après déduction fiscale ou crédit d'impôts de 66%.*

✂.....  
**INSCRIPTION A LA NEWSLETTER**, remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le au syndicat  
16 bis rue Gatelliet – 77000 MELUN



Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**OU FLASHEZ LE QR CODE CI-CONTRE**